

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 30

Artikel: Nos vieilles chansons : choeur des jardiniers 1851
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-213210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
 "PUBLICITAS"
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
 six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 28 juillet 1917 : — A propos d'un arbre de liberté (Philippe Godet). — Nos vieilles chansons. — Les soufflacs de Saint-Claude. — Lo tapa-seillon (Djan dai Piivé). — Pastilles Géraudel (J. Nel). — C'est comme chez Joignerey. — Réponse à l'oncle Théo (Pâquerette Deschamps). — Les postes d'autrefois. — Coraula de Gruyère. — Autre Coraula. — Boutades.

A propos d'un arbre de liberté.

Voëns, près Neuchâtel, ce 23 juillet 1917.

Messieurs les rédacteurs,

Dans votre numéro du 21 juillet, M. C. P. attribue à Jeannette Tabosson un trait qui est en réalité d'une autre Vaudoise.

Nanette Bonnaveau, ancienne cuisinière, à Vevey, vendait du savon et des allumettes. Elle était fort conservatrice. En 1845, un arbre de liberté fut planté devant sa boutique. Le lendemain, le quatrain que voici fut trouvé affiché au tronc de l'arbre :

Ils auraient dû prendre le chêne,
 Pour leur arbre de liberté :
 Il aurait nourri de sa graine
 Tous les cochons qui l'ont planté !

J'ajoute que les poésies de madame Bonnaveau (elle en a écrit d'autres) ont été recueillies et publiées en 1856, mais fort incorrectement, et que Marc Monnier a consacré à cette brave femme un joli article dans la *Suisse illustrée* du 13 juillet 1872.

Recevez, Messieurs les rédacteurs, ma cordiale poignée de main.

PHILIPPE GODET.

NOS VIEILLES CHANSONS

CHŒUR DES JARDINIERS 1851

1. Dans nos jar-dins on voit é - clo - re, Quand re -
 2. Voy - ez, c'est la ro - se char-man-te, La sen -
 3. Dé ces dons formons un tro - phé - e; En - tre -

vient le temps des zé - phrys, Les gra - ci - eux
 si - tive au cœur fer - me, Le beau-lys à
 mé - lons tou - tes cou-leurs. Ai - dez-nous, sé -

prés - ents que Flo - re Fait re - nai - tre pour nos plai -
 tur - me é - cla - tan - te, Le doux coi - let tout par - fu -
 dui - san - te fé - e, Qui vous nom - mez rei - ne des

leger
 sirs, / La
 fleurs, / la la

LES SOUFFLACUS DE SAINT-CLAUDE

On pratique, le mercredi des Cendres, à Saint-Claude, un usage local qui n'est, paraît-il, qu'une parodie d'une ancienne cérémonie des moines de l'abbaye.

On raconte que, autrefois, ceux-ci, afin de chasser les mauvais esprits de tous les coins et recoins où ils pouvaient se trouver, s'armaient de soufflets, le jour des Cendres, et parcourraient la ville pour en chasser les diables, en soufflant de toutes leurs forces, surtout aux abords des quartiers mal famés. Un malin moine eut un jour l'idée de souffler ainsi sur le passage d'une femme de mauvaise renommée, afin de chasser l'esprit impur dont elle était sûrement possédée. Ce fait bizarre excita l'ilarité du peuple, et depuis ce temps-là, le lendemain du carnaval, on voit une troupe nombreuse de masques, vêtus de blanc, armés de soufflets, parcourir Saint-Claude en jouant de cet instrument. Ce petit scandale est toléré, à condition qu'il ne dépasse pas une certaine mesure. L'autorité locale permet la plaisanterie, mais s'oppose à ce qu'elle dégénère en abus.

Et voici la chanson qu'entonnent les masques, sur un air de marche :

Chasser le diable est chose difficile,
 Quand d'un grand saint on n'a pas les vertus,
 C'est à défaut de saints dans notre ville
 Que nous allons manier l'ustensile
 Des soufflacs (bis)

De nos soufflets sachons bien faire usage,
 Dans la Poyat¹ du bas jusqu'au dessus;
 Le Pré² nous donne aussi beaucoup d'ouvrage
 Allons, messieurs, laissez libre passage
 Aux soufflacs (bis)

N'ayez pas peur de nous, mesdemoiselles;
 De nos soufflets ne craignez point l'abus.
 En vous prenant pour des anges rebelles,
 C'est un honneur que rendent aux plus belles
 Les soufflacs (bis)

Assez souvent vous nous voyez en blaude,³
 Pour qu'en chemise un jour nous soyons vus.
 Tant qu'on fera des pipes à Saint-Claude,
 Le carnaval ramènera la mode
 Des soufflacs (bis)

¹ Vieille rue du quartier ouvrier.
² Rue principale du quartier des bourgeois.
³ Blouse.

LO TAPA-SEILLON

SAN zu pa mō einreinblā pé Vela-lè-Bélossā quan lè nachon s'einmodfrān à sā tsaplliā.

Ti lè z'omo, mfmamein elliau dāo janstourne, l'avan falliu modā avoué lo colonel Bordan. Reistavé feinamein lo villo Petzegne, que ne savai li-mfimo se l'avai ouitant' àobin nonant' an, et Djàbran lo tapa-seillon, que lo capiteno l'avai reinvouyi dāo militero, po cein que s'fèr mailli lo pi à la reihuva ein marquien lo pa dè pararda.

N'avai pa trovà lo fi à copà lo buro, ci Djàbran. Mā sè totai pa mō de la guerra. Oreindrài l'irè lo premi dāo veladze. « Djàbran ! que lo criavan lè fenné pé ti lè carro, Djàbran, ve -

nidè no bailli on cou dè man. » Djàbran cè ! Djàbran lè ! l'avan tolè fata de li. Noutron coo bricolavè dāo magnin, dāo martsau, dāo molare, dāo ruare. Fasai assebin on bocon lo fretare, l'écoiffai, lo boralai. lo tsapoui. Lâi allâvè dè coradzo et dè bon tuer, mā — n'è pa po lâi trôvâ à redere, — lo meti lâi irè pa, pouavè rein fère ào picolon, tot s'n'ovradzo l'irè on ovradz dè tapa-seillon. Po mésourâ ne se tegnai min de métro, min de tzevellira, mésourâvè avoué lo nô, kemin lè tsin quan s'einbriyan contre on bon bocon.

On dzo, reissivé on lan po la ramira nâova de la grandze à la véva à Piquierne.

— Samin, que fâ à son valet, mésourâ-vâi dierro lâi a du lo carro de l'ottô tanqu'à la porta de l'étrablio.

— Lâi a trâi bet kemin la bambana¹ quattro iâdzo lo mando dâo yaodzo², dou pî, on revireman et n'on dâi.

— L'è bon.

— Et vaitecè lo Djàbran et lo Samin que montiran su la ramira avoué lo lan.

— E-t-e que l'abèque vè té, ci lan ? que déemande lo tape-seillon à son valet.

— Na, père, s'ein manque dou-trâi dâi.

— Per ice n'abèque pa mè. Tè bouriâi pi ! L'è lo premi iâdzo que vâyo on lan trâo cour dâi dou bet !

DJAN DAI PIÈVÈ.

¹ Scie à deux mains, des scieurs de long. — ² La serpe.

PASTILLES GÉRAUDEL

Il est déjà bien loin le temps où nos journaux étaient remplis de réclames étourdissantes de fantaisie pour un produit pharmaceutique qui devait, mieux que les potions des plus habiles docteurs, faire disparaître rhumes, malaises, et ramener la belle humeur avec un estomac libre et des poumons en forme, sans compter le cœur dont les battements ne devaient plus se précipiter qu'à la rencontre d'une idylle ou d'une bonne affaire.

Mais si les pastilles du célèbre pharmacien français ne font plus gagner beaucoup d'argent aux fermiers des annonces de journaux, c'est peut-être qu'elles n'ont plus besoin de recourir à leur appui. Elles sont connues, archi connues, populaires, et la petite scène à laquelle nous avons assisté il n'y a pas très longtemps le prouve absolument.

Sur la place de St-François, à l'heure de midi, la fanfare du premier régiment donnait un concert qui avait attiré un nombreux et très vibrant public. Dans la foule où notre maigre personne put trouver place, il y avait, à nos côtés, un brave ouvrier sexagénaire, corpulent, quelque peu endimanché, aux moustaches cirées, à la figure douce de quelqu'un qui attend un plaisir promis et sûr. Une poche de son large pantalon laissait deviner une boîte en métal qui nous intriguait fortement, bien que nous n'ayons aucun penchant, nous vous prions de le croire, pour la profession de pick-pocket !